

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE PRESENTATION
chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Election complémentaire de 4 experts indépendants de la Commission de présentation
(Cour des comptes) chargé de préavisier l'élection des membres d'autorités judiciaires**

Préambule

La Commission de présentation est composée de 9 députés et de 4 experts indépendants (art. 131 CST-VD). Celle-ci est désignée en début de la législature par le Grand Conseil pour une durée de 5 ans. Pour rappel, les experts ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agisse d'une part de l'élection des juges cantonaux et du procureur général et d'autre part de l'élection des membres de la Cour des comptes (art. 160 LGC).

L'objet de ce rapport est le préavis de la Commission de présentation sur l'élection de quatre experts de la Commission de présentation, volet Cour des comptes, jusqu'au 30 juin 2017, soit à la fin de la législature politique.

Fonctionnement de la Commission de présentation

La Commission de présentation s'est réunie le jeudi 30 mai 2013 pour traiter de ce préavis. Elle était composée des députés suivants : M. Jacques Ansermet (Président), Anne Baehler Bech, Stéphanie Apothéloz, et Fabienne Despot, MM. Jérôme Christen, Régis Courdesse, Nicolas RoCHAT Fernandez (Vice-président). Mme Gloria Capt et M. Jacques Perrin étaient excusés pour cette séance. M. Fabrice Lambelet a tenu les notes de séance et a rédigé la synthèse avec compétence et efficacité, ce dont nous le remercions très chaleureusement.

Pour élaborer son préavis, la commission a procédé en deux temps. Tout d'abord, elle a sollicité par un courrier écrit en mai 2012 les 4 experts en exercice au sein de la commission pour la législature 2007-2012. 2 d'entre eux n'ont pas sollicité de nouveau mandat. Ensuite, la commission a mis au concours les deux postes vacants dans la Feuille des avis officiels (FAO) du mardi 16 avril 2013.

A l'issue de cette mise au concours, la commission a examiné, sur dossier, les candidatures qui avaient été déposées.

Préavis de la Commission de présentation

La Commission de présentation a élaboré son choix en suivant ses critères fixés, c'est-à-dire en fonction de ses besoins mais également en se souciant de garantir son indépendance.

A la suite de la procédure commencée en mai 2012, la Commission de présentation a reçu les candidatures de 4 personnes. Le choix était donc assez restreint puisque le nombre de candidats était exactement le même que le nombre de postes à pourvoir. La Commission de présentation a entendu les candidats selon les modalités d'entretien définies par la commission au début de la législature politique, qui couvrent notamment les thèmes suivants : les motivations du candidat, ses connaissances de la Cour des comptes et sa vision de celle-ci, ses compétences et ses aptitudes personnelles.

La commission a décidé, à l'unanimité, d'émettre un préavis positif sur les candidatures de :

- M. José GIAVAZZI (1962), expert-comptable, candidat à une réélection
- M. Christian PUHR (1940), économiste, candidat à une réélection
- M. Christophe BOY (1968), expert-comptable, candidat à une élection
- M. Cédric BRIAND (1975), fiscaliste, candidat à une élection

Celles-ci ont en effet convaincu la commission de par leurs compétences et leurs expériences professionnelles, et leurs qualités personnelles.

Conclusion

La Commission de présentation préavise unanimement en faveur de l'élection de **MM. José Giavazzi, Christian Puhr, Christophe Boy et Cédric Briand** dont les compétences correspondent pleinement aux exigences requises pour le poste d'expert indépendant de la Commission de présentation.

Chésereux, le 19 juin 2013

Le Président rapporteur :
(*signé*) Jacques Ansermet

Le dossier du candidat est à disposition des députés qui veulent les consulter. Le dossier est en mains du Secrétariat général du Grand Conseil. Il sera aussi disponible, sur demande à ce dernier, le jour de l'élection au Secrétariat du Palais de Rumine.